



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2024\_040\_PM

**Objet :** circulation et accès de la voie verte et des bords de la Durance interdits par les piétons et les cyclistes.

**Le Maire de la Commune de Mallemort,**

- Vu** La Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2212-1, 2212-2, L.2213-1 à L.2213-6,  
**Vu** le code de la route, notamment les articles R 110.1, R 110-2, R411-5, R 411.8, R 411.18, R 411.25 à R 411.28 et R 422.4 ;  
**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application ;

**Considérant** qu'il appartient à l'autorité municipale, dans le cadre de ses pouvoirs de police de régler la circulation et l'accès des piétons et des cyclistes sur la voie verte et les bords de la Durance afin de prévenir de tout accident ;

**Considérant** le placement du cours d'eau de la Durance en niveau « **Orange vigilance crue** » par le Préfet des Bouches-du-Rhône à la suite des dernières précipitations abondantes ;

### ARRETE :

**Article 1 :** Le cours d'eau de la Durance étant placé en niveau « **ORANGE VIGILANCE CRUE** » par le préfet des Bouches-du-Rhône, la circulation des cyclistes et l'accès des piétons sont interdits sur la voie verte et sur les bords de la Durance.

**Article 2 :** Les panneaux de signalisation nécessaires seront mis en place par les services municipaux.

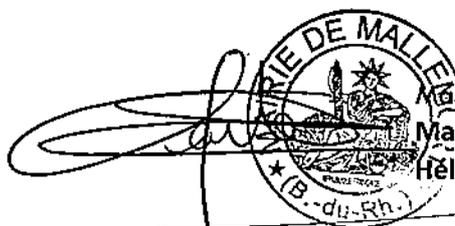
**Article 3 :** Tout contrevenant au présent arrêté municipal sera poursuivi conformément à la loi.

**Article 4 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de MALLEMORT
- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Monsieur le directeur du SMAVD



Mallemort le 01/04/2024  
Maire de Mallemort  
Hélène GENTE